

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Portables-Antennes-Relais-wifi-dangers-enfants-Tchermobile-Agir-pour-Environnement,1417.html>

La nouvelle campagne d'Agir Pour l'Environnement

Portables, antennes relais, wifi... TcherMOBILE ?

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : samedi 27 décembre 2008

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Le 16 décembre dernier, dix ONG ont lancé une grande campagne de sensibilisation aux risques sanitaires générés par une utilisation prolongée du portable, notamment par les enfants. Intitulée « Portables, antennes relais, wifi. Un nouveau TcherMOBILE ? », cette campagne appelle les citoyens à se mobiliser afin d'obtenir une réglementation contraignante visant à encadrer le développement des multiples technologies contribuant à un smog électromagnétique de plus en plus épais.

Pour Stéphane Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement « *il est regrettable que ce soit aux associations de mener une véritable campagne d'intérêt public et ainsi de combler l'inaction chronique de l'Etat en matière de protection sanitaire* ».

Une fois encore, les ONG sont dans l'obligation morale de se substituer à l'Etat, en cette période de fêtes afin, notamment, de mettre en garde les parents sur les risques liés à l'usage du portable, tout particulièrement pour les enfants. Elles soulignent l'importance d'actions d'information telles que celle menée actuellement par la ville de Lyon qui vient de lancer sur les panneaux d'information de la ville une campagne intitulée « Le portable avant 12 ans, c'est non ! ».

Les associations en appellent à la responsabilité de l'Etat afin que prévention ne soit plus un vain mot et que le principe de précaution ne soit plus un concept marketing cachant de plus en plus mal l'inaction coupable du ministère de la santé.

Pour le Professeur Dominique Belpomme, oncologue et président de l'Artac, « *les preuves scientifiques dont nous disposons à ce jour accréditent la thèse d'un risque réel et sérieux pour certains utilisateurs de portables. Les autorités publiques doivent immédiatement appliquer le principe de précaution et réduire l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques, car ceux-ci peuvent perturber dangereusement leurs réseaux neuronaux en pleine croissance et favoriser l'apparition de certains cancers.* »

Pour Janine Le Calvez, présidente de Priartém, « *portable, antennes relais, wifi, wimax, umts, gprs. sont autant de technologies commercialisées très rapidement sans qu'aucune étude d'impact sanitaire préalable n'ait été réalisée. Aujourd'hui de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger la stricte application du principe de précaution laquelle suppose, dès maintenant, l'interdiction de toute promotion et commercialisation des portables aux enfants, une réduction significative de l'exposition des riverains d'antennes relais et l'interdiction du wifi dans les écoles, les bibliothèques et autres lieux accueillant le public.* »

Alors que le secrétaire d'Etat au développement numérique s'était engagé à recevoir les associations pour envisager une telle campagne, il semble que les opérateurs aient réussi, une fois encore, à réduire au silence les représentants de l'Etat. La seule avancée concédée par le secrétaire d'Etat consiste à interdire (à l'aide d'une charte non contraignante !) les portables aux enfants de moins de 3 ans. « *Une plaisanterie qui permet de mesurer, par l'absurde, l'ambition réelle de l'Etat en la matière* » selon Stéphen Kerckhove.



- ▶ [Téléchargez le quatre pages de campagne](#)
- ▶ [Téléchargez les cartes postales](#)
- ▶ [Faire un don pour soutenir l'action de Agir Pour l'Environnement](#)

Pourquoi cette campagne ?

La téléphonie mobile est sans doute l'innovation technologique qui a connu le développement le plus rapide. En dix ans, elle s'est imposée dans notre environnement quotidien. Avec une centaine de milliers d'antennes-relais permettant de relier 55 millions de portables, nul ne se trouve aujourd'hui à l'abri de son développement.

Comme toujours, lorsque de grands intérêts économiques sont en jeu et rejoignent des intérêts d'État, les effets sanitaires sont ignorés, la progression de la connaissance scientifique est freinée, les résultats gênants sont minimisés voire cachés. Pourtant, ces dernières années, l'accumulation de résultats préoccupants n'a pu être totalement tue. Les appels de scientifiques se sont multipliés pour exiger l'application du principe de précaution afin d'éviter un scandale sanitaire, eu égard à la taille de la population concernée. Face à ces appels, force est de noter l'inaction gouvernementale qui laisse se développer l'ensemble de ces applications sans le moindre encadrement réglementaire sérieux qu'il s'agisse des antennes relais, des téléphones portables, notamment pour les plus jeunes, et désormais l'installation des « box » recourant aux ondes WiFi.

Le secteur du mobile a su organiser son irresponsabilité grâce à l'appui d'un personnel politique sous l'influence d'une certaine idéologie du « sans fil ». Un quartet d'experts à l'indépendance douteuse s'est donné pour mission de rassurer politiques et usagers, quoi qu'il en coûte en termes d'impact sanitaire. Cependant, à côté des plaintes de plus en plus nombreuses des riverains exposés, qui souffrent au quotidien des rayonnements des antennes, on

observe une prise de conscience d'un nombre de plus en plus important d'utilisateurs de portables. Le dossier de la téléphonie mobile s'impose ainsi, envers et contre tout, au coeur des questions de santé publique.

Il est grand temps de le traiter comme tel car la consommation de portable est en passe de devenir un rituel initiatique nécessaire au passage à l'âge adulte. Le portable n'est plus seulement une technologie permettant la transmission de données vocales ou numériques mais un outil socialisant sans lequel l'adolescent a le sentiment de se marginaliser de sa communauté. L'importance prise par cet outil exige dès maintenant des mesures de gestion de risques afin de réduire les temps et les valeurs d'exposition à ces champs électromagnétiques dont tout indique qu'ils peuvent nuire gravement à la santé. Ces mesures sont d'autant plus urgentes que le développement actuel du « WiFi », dans les appartements mais aussi dans les écoles, dans les collèges, lycées ou bibliothèques... vient encore augmenter l'exposition chronique des individus aux hyperfréquences. Plus que jamais, il est nécessaire d'encadrer une technologie mobile, promotrice d'effets délétères sur la santé.

Demandes et cibles

Face aux inquiétudes nées d'un développement sans contrainte réelle de la téléphonie mobile, nous demandons au ministère de la Santé, au Ministre de l'Éducation nationale et au Ministre de l'Écologie de bien vouloir agir avec la plus grande célérité afin d'appliquer le principe de précaution dans un domaine où l'incertitude a conduit, depuis plus d'une décennie, les riverains d'antennes et utilisateurs de portables à être exposés à des champs électromagnétiques aux conséquences sanitaires délétères. Afin d'appliquer enfin le principe de précaution, les dix associations demandent :

- ▶ Interdire la commercialisation et la promotion des portables explicitement destinés aux enfants ;
- ▶ Lancer des campagnes d'information et d'éducation afin de favoriser un usage raisonné du portable ;
- ▶ Privilégier les réseaux câblés dans les écoles, collèges, lycées, crèches et bibliothèques ;
- ▶ Réduire l'exposition chronique aux champs électromagnétiques des antennes relais à 0,6 volt/mètre ;
- ▶ Imposer la procédure du permis de construire pour toute nouvelle installation d'antenne relais ;
- ▶ Lancer une grande enquête épidémiologique sur les riverains d'antennes relais ;
- ▶ Adopter un statut protecteur pour les experts scientifiques et les lanceurs d'alerte.

Mobile-homme ?

La France compte 55,7 millions d'abonnées au téléphone mobile, soit un taux de couverture avoisinant les 90 % de la population française. Chaque mois, un abonné utilise son portable en moyenne deux heures et demie et envoie une quarantaine de SMS. Le portable utilise trois bandes de fréquence, le 900 MHz et le 1800 MHz (dédié à la transmission de données orales) et le 2100 MHz (numériques). Plus la fréquence est élevée, plus le signal s'atténue rapidement, nécessitant donc des antennes-relais plus puissantes. Tout récemment, le WiFi est venu augmenter encore un peu plus l'exposition chronique des individus aux ondes électromagnétiques. Cette nouvelle application technologique dont l'utilité est d'éliminer les fils reliant les bornes internet aux ordinateurs et autres périphériques fonctionne sur une fréquence encore plus élevée, à savoir le 2450 MHz. Ces hyperfréquences, jusqu'alors quasi inexistantes dans notre environnement électromagnétique naturel, sont apparues sans que leurs conséquences sur l'organisme humain n'aient été préalablement étudiées. Par ailleurs, signal complexe, l'onde électromagnétique de la téléphonie mobile comporte, outre ces hyperfréquences, des extrêmement basses fréquences, avec des conséquences incertaines pour l'humain, « être vivant électromagnétique » dont les cellules échangent des informations grâce à des basses fréquences de même type. Ces extrêmement basses fréquences (Elf) sont d'ailleurs classées par l'OMS comme « potentiellement cancérigènes ».

L'idiologie du "sans fil"

Au nom du « tout sans fil » - fictivement présenté comme synonyme de liberté - on assiste à la multiplication d'applications technologiques mobilisant des micro-ondes. Parmi celles-ci, la troisième génération de téléphonie mobile - UMTS - qui permettrait, par exemple, la visiophonie ou le téléchargement de matchs de foot sur des écrans de 4 cm². Ceci prêterait à sourire si cette technologie dont l'utilité sociale reste largement à démontrer ne nécessitait pas un doublement du nombre d'antennes relais. À cette troisième génération de téléphonie s'ajoute le développement très rapide du WiFi, y compris dans les lieux publics censés recevoir de jeunes usagers. Nombre de collèges, lycées et bibliothèques, malgré les appels à la prudence d'un certain nombre d'experts scientifiques, optent ainsi actuellement pour des connexions WiFi alors que des alternatives câblées, tout aussi performantes, existent.

Soutenues par une certaine idéologie du « progrès » et par une inaction complaisante et coupable des autorités en charge de la santé, sont ainsi privilégiées des solutions irradiantes qui, combinées, augmentent et complexifient les champs électromagnétiques auxquels nous sommes soumis. Cette surexposition - subie dans la majorité des cas - se traduit par un nombre croissant de personnes souffrant d'une hypersensibilité à ces champs électromagnétiques. Maux de tête, palpitations, céphalées, vertiges, insomnies, irritabilité... sont autant d'effets, qui, par leur récurrence, devrait attirer l'attention du ministère de la Santé.

Des résultats scientifiques préoccupants

La traditionnelle opposition entre les effets délétères des rayonnements ionisants et l'innocuité des rayonnements non ionisants en deçà des effets thermiques est aujourd'hui battue en brèche. Un certain nombre de recherches montrent que les ondes électromagnétiques non ionisantes utilisées par la téléphonie mobile ont le pouvoir de casser des brins d'ADN, renforçant la thèse de leurs effets potentiellement cancérogènes.

Ces effets se trouvent d'ailleurs statistiquement confirmés par les résultats des enquêtes épidémiologiques, notamment par celles qui ont été menées dans le cadre d'Interphone, grand programme épidémiologique, coordonné par le Centre international de recherche sur le cancer sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé. Il ressort clairement des résultats réalisés dans le cadre de ce programme et aujourd'hui publiés qu'au delà de dix ans d'utilisation d'un portable, on observe une augmentation statistiquement significative (située entre 2,5 et 3,5, selon les études) des tumeurs de la tête telles que les gliomes, les neurinomes de l'acoustique ou encore les tumeurs de la glande parotide. La cohérence entre les résultats des recherches menées en laboratoire et ceux qui ressortent des enquêtes épidémiologiques constituent aujourd'hui un faisceau de preuves suffisantes pour justifier une action de santé publique vigoureuse et rendent insupportable le silence gouvernemental.

Allo, maman... bobo ?

La précocité de l'usage du portable par les enfants constitue l'un des aspects les plus préoccupants du dossier de la

téléphonie mobile. En l'absence de toute réglementation contraignante, un certain nombre d'industriels peu scrupuleux s'autorisent à proposer des portables explicitement destinés aux enfants à l'aide de campagnes promotionnelles très alléchantes. Or, le consensus existe aujourd'hui pour constater la vulnérabilité toute particulière des enfants. Selon une étude récente de l'Université de Porto Allègre, le cerveau d'un enfant absorbe 60% de radiation de plus que celui d'un adulte. La boîte crânienne d'un enfant, d'un volume plus petit, reçoit plus et plus profondément les ondes du portable. Ceci signifie que les effets observés sur les adultes risquent d'apparaître plus rapidement et plus massivement au sein des populations exposées précocement et durablement. Les appels à la prudence se sont multipliés émanant, y compris, des milieux scientifiques officiels, sans être suivis par la moindre action gouvernementale. Le ministère de l'Éducation nationale n'a mis en place aucune action, ni à destination des élèves, ni à destination des parents. Il est désormais urgent que la vente des portables explicitement destinés aux enfants soit proscrite et qu'une grande campagne d'information et de sensibilisation destinée aux publics sensibles soit menée.

Une expertise un peu... téléphonée !

Entre 2001 et aujourd'hui, la France a empilé pas moins de cinq rapports officiels sur le sujet de la téléphonie mobile. Cette profusion d'expertises cache mal la faiblesse de l'argumentation conduisant systématiquement les auteurs desdits rapports à privilégier le statu quo. Même si l'on peut constater que l'unanimité de façades se lézarde progressivement, les « experts officiels » se relaient encore trop souvent pour « rassurer et expliquer » en lieu et place « d'étudier et publier ».

Cette propension à entretenir la thèse du déni de risque semble avoir été dictée par des liens pour le moins étroits entre opérateurs de téléphonie mobile et certains experts omniprésents. À tel point que l'Inspection générale de l'environnement et l'Inspection générale des affaires sociales ont regretté que certains experts aient été, tout à la fois, sollicités pour présider certains comités d'experts officiels et rémunérés directement par le lobby du mobile...

Pire, le syndrome de TcherMobile frappe régulièrement certains scientifiques qui ont le malheur de s'inquiéter des effets des champs électromagnétiques sur la santé. On ne compte plus le nombre de scientifiques dont les budgets sont subrepticement coupés à la suite de la publication de résultats d'étude qui ont le démérite d'inquiéter... les opérateurs !

La France doit préserver l'indépendance des scientifiques en adoptant une loi de protection des lanceurs d'alerte.

Antennes relais : se MOBILiser !

En décidant d'ouvrir à la concurrence le secteur de la téléphonie mobile, les parlementaires ont décidé de procéder à la privatisation totale du secteur, portable et infrastructure. Il eut été plus rationnel de maintenir les antennes relais dans le giron étatique, permettant un aménagement équilibré du territoire tout en prenant soin de ne pas concentrer les antennes relais sur les lieux les moins coûteux.

L'erreur commise dans les dernières années du 20e siècle peut, pour partie, être réparée puisque les baux signés entre les opérateurs et les propriétaires des terrains accueillant les stations de base arriveront pour l'essentiel à terme entre 2010 et 2012. Cette renégociation des termes du contrat peut être l'occasion d'imposer des critères réduisant sensiblement l'exposition du public ainsi que la durée de ces baux qui pouvaient aller jusqu'à 10 à 15 ans ! À ce jour, à cause d'un décret laxiste, les opérateurs peuvent exposer les riverains d'antennes relais à 41 et 58 volts par mètre, là où certaines études font apparaître des effets dès 1 V/m. Le conseiller du Premier ministre qui rédigea ce décret scélérat fut remercié par le lobby du mobile en prenant la tête de l'un des principaux opérateurs de téléphonie mobile français...

Il est grand temps que l'implantation d'antennes relais soit soumise à une réglementation garantissant la santé des riverains. Ceci passe par l'abaissement à 0,6 V/m du seuil d'exposition chronique. La procédure de permis de construire, seule à même de garantir un minimum de concertation préalable, doit être réintroduite pour toutes les implantations.

- ▶ [Téléchargez le quatre pages de campagne](#)
- ▶ [Téléchargez les cartes postales](#)
- ▶ [Faire un don pour soutenir l'action de Agir Pour l'Environnement](#)

10 façons de réduire son exposition aux champs électromagnétiques






- ▶ 1 : Limiter le plus possible les conversations téléphoniques passées avec le mobile
- ▶ 2 : Éteindre totalement son portable lorsqu'il n'est pas utilisé
- ▶ 3 : Choisir un portable avec un DAS le plus faible possible (exprimé en W/cm²)
- ▶ 4 : Privilégier les lignes filaires notamment dans les zones fermées
- ▶ 5 : Eloigner le portable de la boîte crânienne et privilégier l'usage du kit-oreillette ou du haut-parleur
- ▶ 6 : En réception ou à l'émission d'un appel, éloigner le plus possible le portable qui émet, durant quelques secondes, au maximum de sa puissance pour trouver la station de base la plus proche
- ▶ 7 : Ne pas téléphoner en mouvement car le portable cherche régulièrement l'antenne la plus proche
- ▶ 8 : Ne pas téléphoner en conduisant, action promotrice d'inattention et augmentant l'exposition par effet de résonnance du signal GSM
- ▶ 9 : Éteindre le WiFi de sa « box »
- ▶ 10 : Éviter de téléphoner dans une zone où les conditions d'émission-réception sont mauvaises.

Vidéos associées



Post-scriptum :

Pour en savoir plus :

-  [Agir pour l'Environnement](#)
-  Priartém : www.priartem.fr
-  [Rapport BioInitiative](#)
-  [Rapport de l'IGE et de l'IGAS - Évaluation des méthodes de travail scientifique de l'Afsse](#)
-  [Silence n°363 Novembre 2008 : Téléphones \(insup\)portables](#)